

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 1

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Silence au faux orgueil et silence à l'envie,
A la haine, au mépris, à la triste ironie !
Mais sonnez pour l'amour du vrai, du bon, du beau ;
Réveillez la vertu du fond de son tombeau !

Silence au spectre nu que la misère affame,
A l'amour de l'argent qui nous dessèche l'âme ;
Silence à nos mille ans de guerre sans honneur !
Mais sonnez pour mille ans de paix et de bonheur.

Sonnez pour le héros, pour l'homme fort et libre ;
Celui dont le cœur bat, celui dont l'âme vibre.
Silence aux jours de doute et d'incrédulité !
Sonnez, sonnez le Christ, l'éternelle clarté !

J. T. DE SAINT-GERMAIN.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Depuis plusieurs années, le public lettré se plaignait de l'insuffisance et de l'infériorité du cours de littérature française donné à l'Université de Berne. Pour donner à cette chaire le lustre dont elle avait grandement besoin, le gouvernement l'a confiée à M. Gonzague de Reynold, docteur ès lettres de l'Université de Paris, un de nos compatriotes, dont le talent et les œuvres font honneur au canton de Fribourg. L'inauguration du cours a eu lieu dernièrement ; elle réunit dans la grande salle de l'Aula tout ce qui à Berne porte un nom dans le monde intellectuel et dans celui des salons. Les auditeurs ont fait au jeune professeur un accueil empressé. Voici, d'après la *Gazette de Lausanne*, le résumé de la première leçon de notre distingué compatriote.

M. de Reynold a débuté en exprimant quelques appréhensions d'aborder comme écrivain une carrière qui exige surtout des qualités pédagogiques, mais l'ordonnance, la méthode et la clarté avec lesquelles il a synthétisé les caractères distinctifs de la littérature française étaient bien faites pour rappeler à ceux qui auraient pu l'oublier que cet homme de lettres est docteur en Sorbonne et qu'il fut un des brillants élèves de M. Lanson.

Cet édifice, dont le nouveau professeur a si remarquablement dégagé les lignes maîtresses, c'est de l'extérieur de la périphérie qu'il nous l'a fait apparaître, ainsi que l'indique le titre de son cours : *La littérature française vue de la frontière des langues*. Quelle doit être, en tant que Suisses, notre attitude intellectuelle vis-à-vis de la France ? C'est à cette question que M. de Reynold s'est attaché à répondre après avoir défini les traits généraux de la littérature française.

Les rapports entre la France et la Suisse française sont déterminés par la langue, soit par une parenté d'esprit, de traditions et de mœurs et par une communauté de littérature. La Suisse romande toutefois n'est pas une province intellectuelle de la France ; elle est mieux que cela : une marche tributaire.

La vie intellectuelle romande est née de la Réforme ; la littérature qui en surgit est une littérature de combat. Puis vint une ère d'organisation et de reconstruction : la période genevoise, dont tous les grands écrivains sont des immigrés.

Le XVII^{me} siècle est chez nous, au contraire de la France, un âge de stérilité ; le XVIII^{me} nous apporte un phénomène analogue à celui de la Réforme : la fécondation, par les réfugiés français, d'une terre épuisée. La Révolution vient ensuite stimuler les esprits, puis c'est le mouvement religieux du Réveil.

Cette littérature de langue française en Suisse, qui se confond avec l'histoire des mœurs et des idées, a pour traits distinctifs d'être utilitaire et individualiste.

Entre elle et la France il n'y a pas toujours coïncidence ; il existe des oppositions qu'on ne trouverait pas dans une simple province et qui donnent à notre littérature un caractère autonome. Ainsi notre attitude en face de la littérature et de la pensée françaises doit être indépendante et libre, mais nous devons éviter de fermer notre frontière aux œuvres et aux idées. Si dans un petit pays la crainte de l'étranger est un signe de faiblesse, l'admiration sans critique, l'imitation sans personnalité sont encore plus dangereuses. Si nous jugeons la littérature française suivant notre esprit, nous la considérerons comme faisant partie d'un ensemble européen qui n'est autre que notre esprit national universalisé ; dans un apport intellectuel aussi vaste que celui de la France, nous nous réservons le droit de manifester nos préférences, de trier et de choisir. Nous avons le privilège de participer à la vie française, italienne et allemande par des échanges de valeurs et c'est à augmenter le nombre de ces échanges que doit tendre l'enseignement supérieur.

Telles sont, très brièvement résumées, les idées que M. de Reynold mettra en application dans son professorat de Berne. Aucun de ceux qui le connaissent ne doute qu'il saura y accomplir la tâche utile et féconde qui l'attend.

* * *

Sous la pression des événements et désireux de collaborer à l'œuvre de reconstruction nationale que réclamait la situation, l'écrivain Conrad Falke a fait acte de citoyen. Quelques-uns de ses articles, parus au cours de l'hiver dernier dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, ont été réunis en brochure et publiés chez Rascher, à Zurich. (*Das demokratische Ideal und unsere nationale Erziehung.*)

Bien avant la discussion de la motion Wettstein au Conseil des Etats, des esprits clairvoyants, émus du désarroi moral provoqué en Suisse par la guerre, avaient reconnu qu'il n'est pas donné à la jeunesse suisse une éducation assez nationale.

M. Falke, le premier, a proposé un plan général de réforme : Tous

les futurs citoyens suisses qui fréquentent une école secondaire doivent, nous dit-il, recevoir une instruction semblable ; il faut donc une loi fédérale réglant l'instruction secondaire. Et cette instruction sera nationale ; au centre du programme figurera l'étude des trois langues nationales, l'étude des trois cultures dont ces langues sont le moyen d'expression. Un nombre d'heures égal sera consacré à chacune. Les autres disciplines obligatoires, parce qu'elles ont une importance nationale, seront l'histoire et la gymnastique.

Il faut alléger les programmes. L'homme d'aujourd'hui garde du collège un si amer souvenir parce qu'il a été surchargé et parce qu'il a dû étudier des choses qui ne l'intéressaient point. Il n'est pas si difficile de remédier au fâcheux état de choses actuel ; il suffit de laisser à l'élève une certaine liberté de choix. Il choisira ou bien les langues classiques ou bien les langues modernes, ou bien les sciences mathématiques et naturelles. Dans ces matières non obligatoires pour tous l'enseignement se donnera sous une double forme : certaines leçons seront consacrées à exposer ce que chaque discipline apporte au trésor commun du savoir humain. A ces leçons-là assisteront tous les élèves. A d'autres heures le maître n'aura devant lui qu'un nombre restreint d'élèves, ceux que leur goût attire, et alors se fera le travail approfondi et technique. Grâce à quoi, en dépit de la spécialisation, les connaissances communes des élèves des différentes sections seront plus nombreuses, un futur technicien, par exemple, aura vu, lui aussi, s'ouvrir son horizon sur l'art et la littérature de la Grèce et de Rome.

L'état de choses nouveau créé par la loi fédérale entraînerait un double gain au point de vue national : tous les Suisses instruits auraient reçu une instruction semblable, il existerait entre eux un lien plus étroit ; et, secondement, l'uniformité des programmes rendrait praticable le plus efficace des moyens de pénétration et de compréhension mutuelle, l'échange des élèves. Rien ne ferait plus obstacle à ce que les gymnasiens suisses allemands viennent passer une année en Suisse latine, et vice versa.

Dans ce plan général, que nous reproduisons d'après une analyse du *Journal de Genève*, M. Falke a considéré la question sous l'un de ses côtés, mais sous un seul. Il a laissé les autres dans l'ombre. Le problème est beaucoup plus compliqué qu'il ne le pense. Les cantons sont séparés par la langue, par la religion, par les habitudes et les traditions, facteurs qu'il a négligés et dont cependant il est absolument nécessaire de tenir compte.

* * *

Désintéressement scientifique. — Pasteur a refusé de prendre un brevet d'invention pour la vaccination anticharbonneuse, dont on lui offrait un million. Il a généreusement livré au monde ses merveilleuses découvertes, qui mises en actions auraient fait de lui l'homme le plus riche du globe et lui auraient donné une puissance dépassant celle des plus grands souverains. Dumas, Berthelot, Wurtz ont construit leurs travaux de synthèse chimique sans aucun souci de lucre ; leurs élèves les ont imités. Trois générations de Becquerel ont creusé de même le sillon qui a conduit à la découverte du radium. Pour avoir

ouvert la voie qui a conduit à la télégraphie sans fil, Branly n'a eu d'autre récompense qu'une élection très disputée à l'académie des Sciences. Lorsque Zacharie Roussin prépara les premières couleurs azoïques, qui ont révolutionné l'art de la teinture et qui furent d'abord fabriquées par l'usine Poirrier, de Saint-Denis, il ne songea même pas à s'en garantir l'exploitation par un brevet et, quelques années après, elles furent démarquées et largement exploitées en Allemagne. Il y a là de magnifiques exemples de générosité et de désintéressement, qu'il est bon et salutaire de rappeler.

Manuel général.

BIBLIOGRAPHIES

Le Comité catholique de propagande française à l'étranger, 3, rue Garancière, Paris, nous a fait parvenir les ouvrages suivants, dont nous donnons un sommaire compte rendu : *Les sous-marins et la guerre actuelle*, par BLANCHON, lieutenant de vaisseau, in-12 de 39 pages. Table des matières : Le sous-marin, l'emploi du sous-marin, les flottilles des deux partis, les faits de guerre, la guerre nouvelle. — *Dans les tranchées du front*, par Francis MARRE, chroniqueur scientifique du *Correspondant*, in-12 de 62 pages. Table des matières : Dans les tranchées du front, les fortifications passagères, la défense des tranchées, l'hygiène aux tranchées, notre ennemi le froid. — *Les zeppelins*, par Georges BESANÇON, secrétaire général de l'aéro-club de France, in-12 de 45 pages. Table des matières : aperçu historique, description d'un zeppelin, la flotte allemande aérienne avant la guerre, hangars et fabriques d'hydrogène, ce qu'ils peuvent faire, conditions d'un raid sur Paris. — *Notre « 75 »*, par Francis MARRE, in-12 de 63 pages. Table des matières : Notre canon de 75, la véridique histoire du 75, le canon, les organes de visée, l'affût, le frein, le caisson, le débouchoir, les projectiles du 75. Ces diverses brochures sont publiées par MM. Bloud et Gay, éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, à Paris. Elles sont toutes très intéressantes et instructives.

* * *

La jeune Ménagère, journal destiné aux jeunes filles. — Prix de l'abonnement : 1 fr. 40 par an, Lausanne, Pré-du-Marché, 9.

Sommaire du N° 12 : Noël pour mon petit frère. — Le Noël du prisonnier de guerre. — Les vieux. — Economie domestique. — Travaux féminins. — Avis.

* * *

Schweizer Zeitfragen. Heft 47. *Vaterländische Erziehung*. Ein Vortrag gehalten im Burgerratssaal zu Bern, am 25. Mai 1915, von Dr. Gottfried BOHNENBLUST, Prof. am Gymnasium in Winterthur. 23 Seiten, gr. 8°. Preis 80 Rp. — Verlag : Art. Institut Orell Füssli, Zürich.

Für die zeitgenössische Reform unserer höhern Schulen liefert diese fein überlegte Schrift als erste eine solide allgemeine Grundlage.

